

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

16 59 11

Déclaration de Maladie : N° S19-0048235

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10343

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ICACI HACIETAN Date de naissance : 13/12/71

Adresse :

Tél. : 0662 222493

Total des frais engagés : 1298,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSAN
PSYCHIATRE - PSYCHOTERAPEUTE
SEXOLOGUE - ADDICTOLOGUE
Le C4, Angle Av. Stendhal et Bd Anouar
5ème Etage, Station Tram Riviera - Casablanca
Tél. : 05 22 82 82 03 / 06 69 90 50 01

Date de consultation : 19 JUN 2023

Nom et prénom du malade : HACIETAN Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Age :
Enfant

Nature de la maladie : PSYCHIATRE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/06/2023

Le : 19 JUN 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 JUIN 2023 CNPS Y			100,00	Dr Mehdi TAHIRI JOURNALISTE PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE SEXY LOGUE ADDICTOLOGUE Av. Standard et Bd Aouanou Le Cadi 22 Avenue Hassan II - Casablanca Télé: 05 22 82 82 03 / 06 69 90 50 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
IMRANI M'hamed Pharmacie SAAD 14, Bd. Roudoud Abderrahim Bouabid (Ex. Jerrada) - Oasis - Casablanca Télé: 05 22 25 34 05	19-06-23	898,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
	G			
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI

د. مهدي طاهري جوطي حسني

Psychiatre
Addictologue
Psychothérapeute
Sexologue

CENTRE STENDHAL



mc
500 Rueul-Malmaison



A Casablanca le 13/10/2023

Y/ YACIHI Hicham
239,00 Dhs
1/ Lamictal 100mg. (2B)



GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 118001 140800
Date: 05/22/2023

1/2 - 00-01 x 22 doses

LOT 23020 PER 02/2026
PPV 21,00 DH

1/2 - 00-01 x 22 doses

LOT 23020 PER 02/2026
PPV 21,00 DH

2/ Librax (2B)
01-00-01

CAMRAI
DIAZEPAM 10 mg
003 70

3/ Rivotrop 5mg (18bols)
01-00-01

4/ Tuneluz 20mg (28bols)
189,10 + 2 02 Lemahis
80,1,20

Quantité suffisante pour:

Dr Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI
PSYCHIATRE - PSYCHOTHÉRAPEUTE
500 Rueul-Malmaison
Le C47, Angle Av. Stendhal et Bd Anouar
Etage, Station Tram Riviera Casablanca
Tél: 05.22.82.82.03 / 06.69.90.50.01 dr.mehdi.tahiri@gmail.com

189,10 /
189,10

PROC 211 Rendez-Vous

Date : 14/03/13

Hour : 18:00